



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E MARCHÉS PUBLICS F/H

Présentation de la direction

La Direction de l'Enfance et de la Famille est la plus grande Direction opérationnelle du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, avec un budget de fonctionnement de 330 millions d'euros. Elle se charge de la gestion du domaine social, plus précisément de celui de l'enfance et de la famille matérialisée par les services opérationnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), des Crèches et de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Recensement et analyse des besoins en achats en accord avec les services de la direction ; proposition des pistes d'optimisation des achats.
- Préparation des documents administratifs relatifs aux marchés de la Direction.
- Suivi de la consommation et des seuils des marchés

Profil recherché

Niveau d'études : Licence / Master Instructeur gestionnaire des marchés publics

Compétences requises :

- Connaissance de la réglementation externe et interne en matière de marchés publics,
- Savoir utiliser les outils bureautiques et alimenter les outils de suivi des marchés

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des œuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.